L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 12 DECEMBRE 1885. 59me Année

Dufour, Denègre & Cie.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 12 DECEMBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, à de bas prix.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Ventes qui ont lieu à la Bourse d'Encan St-Charles, rue St-Charles.

PAR BOEY & O'CONNOR.—Le Home Place, habitation sucrière et terre dans la paroisse Iberville.

PAR B. ONORATO—Propriété de valeur dans le premier district, rue Poydras entre Robéchelare et Dolhonde.

Aussi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine.

PAR W. I. RODGSON—Maison en bois à deux étages, No. 114 rue Howard, entre Gravier et Perdido.

PAR LE SHERIF—Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville.

Un chantier de marine près de la Nouvelle-Orléans.

Il y a longtemps, bien longtemps, que nous réclamons, que nos confrères réclament, comme nous, pour la Nouvelle-Orléans ou pour ses environs, un chantier de marine. Bien peu de ports des Etats-Unis y ont autant de droits; il n'y a qu'à jeter les yeux sur la carte pour s'en rendre compte. Le nôtre est assis ou, plutôt, à cheval, sur un des plus grands fleuves du monde, car la ville d'Alger, qui s'étend sur la rive opposée, ne fait qu'un avec lui. Il communique, au nord, au moyen de cette magnifique mer intérieure qu'on appelle le Mississippi, avec toute la région centrale de l'Union américaine. Vingt Etats, trente millions d'âmes sont obligés de passer devant ses quais pour entrer en relations avec le monde extérieur. Il est placé à deux pas de l'immense golfe du Mexique qui le met en rapports directs avec toute l'Amérique Centrale, avec toute l'Amérique du Sud, avec toutes les Antilles, avec toutes les contrées de l'Europe. Il est le trait d'union forcé entre la vallée la plus fertile qui existe et le reste du monde auquel elle sert de grenier d'abondance. Il s'élève juste à une assez grande distance de la pleine mer pour échapper aux rafales et aux ouragans qui y portent si souvent la désolation et la ruine. Parcourez du regard les vingt mille milles de côtes des États-Unis, fouillez en avec soin toutes les baies, toutes les criques, vous n'y trouverez, nulle part, un abri aussi sûr pour les navires.

Nous ne voulons pas médire du port de New-York; il est magnifique, il est d'une vastitude immense. Outre la baie qui s'étend devant l'île de Manhattan, il a, à droite, la rivière de l'Est et Brooklyn; il a, à gauche, la rivière Hudson et Jersey City. C'est beaucoup cela, nous sommes loin de le nier. Sous le rapport de la situation, New-York surpasse même Londres et Liverpool, qui doivent tout ce qu'ils sont à l'activité incomparable, aux merveilleuses aptitudes commerciales de leurs habitants. Mais, avec tous les avantages que nous lui reconnaissons, que nous n'hésitons pas à vanter, comme tout bon Américain doit le faire, qu'est-ce, en fin de compte, que ce port? Une impasse, un cul-de-sac. Une fois arrivés là, les navires ne peuvent aller plus loin. Impossible à eux de s'enfoncer dans les terres. L'Hudson a une magnifique embouchure, mais il n'a pas de profondeur. Quant à la rivière de l'Est, qui remonte vers les côtes de la Nouvelle Angleterre, elle n'a d'autre avantage à lui offrir que Brooklyn, qui lui donne un assez vaste espace pour mouiller ses navires, et un superbe emplacement pour y ériger un grand chantier.

Tous ces privilèges, nous les possédons : nous avons notre Brooklyn, nous avons Alger, qui, au point de vue d'un établissement propre aux constructions maritimes, vaut dix fois Brooklyn. Quant au port lui-même, s'étendant sur un vaste croissant, devant un fleuve d'une largeur et d'une profondeur presque sans égales, il pourrait abriter plus de navires encore que New York, et quand les vaisseaux du plus haut bord, du plus fort tonnage y abordent, ils peuvent continuer leur route et pénétrer jusqu'aux plus profondes entrailles de l'Union.

Lorsqu'on suit des yeux le parcours du Mississippi, qu'il serait facile de faire communiquer directement avec les lacs et le St-Laurent, on reste étonné de ce que deux peuples pratiques, comme les Anglais et les Américains, ne se soient pas entendus pour former une vaste artère intérieure où les plus gros navires pourraient se promener et se croiser, du golfe du St. Laurent au golfe du Mexique, avec la même aisance qu'ils le font à travers et le long de l'Atlantique. Cela a l'air d'un rêve; avec moins de cent millions, peut-être, on en ferait une réalité.

Et c'est un port comme le nôtre qu'on a laissé, tant d'années, sans aucun chantier! Et l'on est allé en fonder un nous ne savons où, sur un coin du golfe, dans un endroit si mal choisi, qu'il a fallu se résoudre à l'abandonner, avouant ainsi qu'on ne savait ce qu'on faisait, qu'on avait commis une insigne maladresse.

Pensacole une fois abandonné, par quoi l'a-t-on remplacé? Nous cherchons, nous ne trouvons pas. Il faut, pourtant, un chantier de marine sur les bords du golfe. L'institution y est de toute nécessité. Plusieurs fois, on a fait à Washington, des démarches en faveur de la Nouvelle-Orléans. Notre Presse a plaidé souvent notre cause, avec une éloquence digne de tout éloge, en employant des arguments irréfutables. Autant de coups d'épée dans l'eau.

Plusieurs de nos représentants ont présenté des projets de loi stipulant la création d'un chantier de marine aux environs de notre ville. L'an dernier, un de nos plus habiles délégués au Congrès, M. Carleton Hunt, faisait la même démarche; il y ajoutait la demande d'une école maritime qui, franchement, devrait exister ici, depuis longtemps; rien n'y a fait. Autant de projets jetés dans le panier, sans qu'on leur ait fait l'honneur d'une discussion publique.

Il y a eu au moment où nous concevions ces refus, ces dédains; c'était après la guerre. Les souvenirs de la lutte étaient encore vifs, amers; les blessures n'étaient pas fermées. Qu'en fait, à cette époque, au Nord, quelque difficulté pour nous accorder ce à quoi nous donnent droit, non seulement les privilèges de notre situation, mais notre simple qualité de membres de la grande communauté nationale, soit; mais tout cela est oublié aujourd'hui. Il n'y a pas, dans toute la République, de meilleurs unionistes que nous; personne n'en doute, pas même les quelques retardataires du radicalisme qui le nient. En parlant ainsi, ils mentent sciemment devant le pays et devant leur conscience. Jamais nos rapports avec le Nord, avec l'Ouest, avec la Nouvelle-Angleterre n'ont été aussi francs, aussi loyaux, aux cordiaux. Voilà pour la question de principe.

C'est bien autre chose si l'on s'occupe des intérêts industriels et commerciaux. Ici, notre situation nous donne une supériorité écrasante. Quel rêve pourrit en ce moment, toute la vaste région qui s'étend à l'Est et au Nord, au delà de l'Ohio et du Missouri? Elle rêve de pénétrer sur les marchés du Mexique, de l'Amérique Centrale, de l'Amérique du Sud, des Antilles, pour déverser le trop plein de ses manufactures. Rien de mieux, assurément, et nous applaudirons des deux mains à l'exécution de ce projet. Mais comment peut-elle y arriver sans nous? Ne sommes-nous pas les intermédiaires naturels entre elle et ces riches contrées, entre ses vingt millions de producteurs et les trente-cinq ou quarante millions de consommateurs d'au-delà du golfe? Le bon sens ne lui montre-t-il pas la nécessité de favoriser l'essor de notre port? S'il lui répugne de travailler pour nous, qu'elle le fasse au moins pour elle; elle a plus à y gagner que nous.

Aussi, avons-nous été enchantés d'apprendre, par nos dépêches, qu'un des sénateurs de la Louisiane, que l'hon. M. Gibson, vient de présenter au Sénat un bill en faveur de la construction d'un chantier de marine à Alger, en face de la Nouvelle-Orléans ou dans un endroit plus au Sud, entre Alger et les jetées Eads. Espérons que, cette fois, la démarche sera suivie de succès. M. Gibson n'est le premier venu, ni au Sénat, ni à la Maison Blanche; il y jouit d'une rare notoriété; il ne parle jamais sans qu'on l'écoute; il ne fait jamais une demande, sans qu'on la prenne en considération. Notre cause est en bonnes mains; l'avocat a autant d'influence que d'habilité, autant de patriotisme que d'éloquence. Nous entendrons donc parler, durant la session actuelle, du projet, et fasse le ciel, que la loi soit enfin votée.

Après tout, nous ne demandons rien de nouveau. Ce chantier, il a existé, avant la guerre; il était en pleine prospérité. Il entretenait alors, à Alger, toute une population de charpentiers de marine. Une lutte lamentable l'a fait disparaître. Puisque tout est parfaitement restauré dans l'Union, et que les liens moraux, les liens de confraternité sont encore plus solidement rivés que les liens matériels, pourquoi ne rétablirait-on pas chez nous ce qui y existait auparavant, alors que le pays entier a tout à y gagner et rien à y perdre?

A L'OPERA

Aujourd'hui en matinée: **Les Cloches de Corneville.** Ce soir, **Les Dominos Roses**, avec **Chamomin** dans le rôle principal. Le spectacle commencera par la belle comédie en un acte: **Le Kleptite.**

Dimanche soir, le grand succès: **La Mascotte.**

On peut retenir des places pour **Dimanche**, dès aujourd'hui.

La Fête de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS DAY.

Nous donnons à notre quatrième page le programme complet de la Fête d'aujourd'hui. Nous y renvoyons nos lecteurs, et nous espérons qu'ils voudront bien répondre à l'appel qui leur est fait par la Direction de l'Exposition.

L'occasion est solennelle; il s'agit de frapper un grand coup, d'attirer l'attention publique, de décider enfin les populations de l'Union à prendre le chemin de la Nouvelle-Orléans, à venir visiter notre Exposition: elle en vaut la peine. Qu'est-ce qu'une dépense de 50 sous, quand il y a d'aussi grands intérêts en jeu.

De ce que les étrangers n'ont pas affluë jusqu'ici, il ne s'en suit pas qu'il ne sont pas disposés à venir; nous avons la preuve du contraire; mais l'heure des déplacements n'a pas encore sonné. Les trains d'excursion ne font que commencer. C'est à nous d'en hâter le signal, en donnant un grand éclat à la fête d'aujourd'hui.

On porte à 10,000,000 le nombre d'acres de terres qui s'étendent le long du Pacifique, aux Etats-Unis, et sont propres à la culture du blé.

La Californie en possède 25,000,000, ou un bon quart; l'Orégon, 18,000,000; le Territoire de Washington, 16,000,000; le Colorado et l'Idaho, 10,000,000 chacun; le Montana, l'Utah, le Wyoming, 7,000,000. Et toutes ces terres sont encore vierges; jamais la charrue ne les a retournées.

On annonce que les associés de quatre grandes manufactures de soie de Suisse et d'Allemagne sont, en ce moment, à New York. Ils viennent étudier le terrain, dans le but de s'établir de ce côté-ci de l'Atlantique. Une de ces maisons a déjà commencé les travaux d'installation pour une petite fabrique.

C'est là un fait très-intéressant pour la Louisiane. Il prouve qu'en Europe, on croit au succès de la production de la soie brute, de la sériciculture, chez nous, et il n'est pas de région plus propre à cette culture que nos campagnes. La demande de la matière première va évidemment doubler.

Voici des chiffres qui donnent une idée de l'accroissement aux Etats-Unis, de l'usage de la vapeur comme puissance motrice, comparativement à l'usage de l'eau.

La vapeur représente 65,07 pour cent de la force motrice employée dans les manufactures, tandis que l'eau n'y figure que pour 35,93 pour cent.

C'est dans la New Hampshire que l'on trouve la plus haute moyenne de l'usage de l'eau. La vapeur n'y représente qu'un dixième. Vu que le charbon diminue sans cesse de prix, il est à croire qu'on va bientot y abandonner l'ancienne méthode, pour adopter la nouvelle, qui est bien supérieure, sous tous les rapports.

Le flot de l'immigration qui va peupler le Texas ne se ralentit pas; il ne fait, au contraire, que grossir, tous les jours. Nous recevons des avis de Dallas qui nous annoncent qu'à chaque instant, à chaque train qui passe, on aperçoit les wagons pleins d'émigrants qui se dirigent vers l'Ouest. On porte à 10,000 le nombre de ceux qui ont suivi cette voie, depuis moins de trois mois. En outre, il n'est pas un seul train de voyageurs qui ne contienne un ou deux wagons pleins d'étrangers ou d'hommes du Nord et de l'Ouest qui vont s'établir dans les comtés de l'Ouest et du centre de l'Etat.

Quand pourrons-nous, en Louisiane, détourner ce courant et le déterminer à se diriger vers nos campagnes? Ce ne sont pourtant les terres qui nous manquent, et elles sont autrement fertiles que celles que l'on offre, là-bas; à ces braves gens qui ne connaissent pas le pays et ne savent pas ce qu'ils perdent à nous fuir.

On vient d'ouvrir, à Mexico, une école industrielle pour les femmes. On y enseigne la reliure des livres, la fabrique des fleurs artificielles, la dorure et bien d'autres métiers pour lesquels la femme a une aptitude spéciale. L'école est basée sur la coopération. Les produits de la vente des articles qui sortent de la fabrique-école, sont mis à la masse et distribués au prorata.

Les traverses et les pièces d'acier qui doivent maintenir la Statue de la Liberté, sur l'île Bedloe, à l'entrée du port de New York, et en former l'armature, sont fournis par la compagnie Keystone Bridge, et c'est la compagnie Shiffler Bridge qui est chargée de les fixer. Quatre de ces immenses poutres en fer sont placées à angle droit, l'une par rapport à l'autre et partant de la base du piedestal traversant dans toute sa hauteur la masse de briques. Elles ont 26 pieds 4 pouces de longueur; deux d'entre elles ont 4 pieds d'épaisseur et les deux autres 3 pieds. Quatre autres de 20 pieds de longueur seront placées dans la base même de la statue au sommet du piedestal. Les poutres de fer seront rivées par des barres d'acier de 60 pieds de long. On compte employer 65 tonnes d'acier dans cette œuvre gigantesque.

On a découvert, dernièrement, une mine d'or près de la ligne frontière entre l'Alaska et la Colombie Anglaise. De là, le besoin de fixer, une bonne fois, la délimitation des deux États.

En ce moment, les mineurs ne savent dans quel pays ils travaillent—si c'est dans les Etats-Unis ou dans la Colombie.

Il y a 20 ans, le chargement régulier, réglementaire, d'un car, sur les chemins de fer de première classe, était de 20,000 livres, le poids du car étant de 20,500 livres.

En 1881, le poids, sur la plupart des voies, s'était élevé à 24,000 livres, mais celui du car avait également augmenté: il était de 22,000 livres. Les directeurs des constructions, sur la ligne de Pennsylvanie, viennent d'adopter des cars capables de transporter 60,000 livres, sans que le poids des cars soit sensiblement augmenté. La règle avait été jusqu'ici de plus d'une livre pour le car pour chaque livre de fret. Les proportions sont complètement changées: elles sont actuellement de trois livres de fret pour une livre de car. C'est la substitution de l'acier au fer qui a permis ce progrès, qui aura d'étonnantes conséquences. Les prix vont diminuer considérablement. Il y aura, nécessairement, triple économie, de matériel, de combustible et de personnel.

Il y a 1252 systèmes d'échanges téléphoniques aux Etats-Unis. La distance moyenne de chacun d'eux est de cent milles.

On a essayé, cette année, la culture du coton dans le Territoire de Washington et l'essai a parfaitement réussi. Quand la plante a commencé à fleurir, elle avait 20 pouces de hauteur.

La Compagnie de fabrication de fer d'Elk Rapides, Michigan a reçu une commande de 400 tonnes de fer au char bon de bois, qui doivent être expédiées pour l'Angleterre; c'est probablement le premier fer d'une manufacture américaine qui aura pénétré dans ce pays.

L'évacuation du Tonkin.

Voici un article que M. John Lemoine a publié dans le *Journal des Débats* du 26 novembre:

C'est avec le plus sincère sentiment d'humiliation que nous avons lu le rapport des discussions engagées dans la Chambre des Députés sur la question du Tonkin. Nous voudrions que la langue française ne fût pas la langue universelle pour que les peuples étrangers ne pussent pas la comprendre. Nous nous refusons à croire que ce soit là l'expression de l'opinion de la France, le sentiment de la patrie française. La nouvelle Chambre peut arriver à exécuter l'intention de ne pas se couronner de lauriers, mais ce n'est pas une raison pour qu'elle arbore un bonnet d'âne. Prétendre que le pays a donné à ses nouveaux représentants le mandat impératif de renoncer à toute politique coloniale et même à toute politique extérieure, c'est une erreur profonde. Il pays ou plutôt, condamner, si l'on veut, des fautes de conduite. Mais, si, aujourd'hui encore, on allait lui proposer une retraite aussi dangereuse que honteuse, un lâche abandon qui serait infaillablement suivi par le massacre de toutes les chrétiens qui ont compté sur la protection de la France, par l'exécution de tous les chrétiens dont nous avons la tutelle, et par l'abdication de toute influence politique et commerciale dans des régions où toutes les nations civilisées se font concurrence; si on lui proposait de jeter à l'eau, dans une heure de découragement ou d'irritation, le prix de plusieurs années de sacrifices, de sang versé et d'argent dépensé, il ouvrirait les yeux et refuserait de souscrire à une pareille ignominie.

Les nouveaux venus qui parlent si facilement et si allègrement d'une évacuation instantanée ne nous paraissent pas avoir une compréhension très claire de ce qu'on appelle la politique et les affaires sérieuses. Il y en a qui s'imaginent qu'on peut revenir de Chine et du Tonkin comme on revient d'un banlieue avec un billet de retour. Ils ne tiennent aucun compte des faits accomplis et font complètement abstraction de l'histoire, même de l'histoire courante. Il ne s'agit plus de savoir si nous devions aller au Tonkin; nous y sommes. Il ne reste plus qu'à juger si nous devions le garder ou l'abandonner. Il y aura à discuter dans quelles conditions et dans quelles proportions on peut y rester et s'y établir; c'est une question ouverte à toutes les controverses. Mais quant à la question posée aujourd'hui devant la Chambre, celle de l'évacuation immédiate, celle de l'abandon complet, c'est une solution qui ne peut être entrée que dans l'étrange cerveau des représentants de l'enceinte fortifiée de Paris.

Il est vrai que les partisans des solutions radicales de ce genre ont trouvé pour alliés des défenseurs du trône et de l'autel. Ces hommes pieux voient pour l'abandon immédiat, et le jour où l'on apprendra qu'il y a eu un massacre général de tous les missionnaires et de tous les néophytes, ils diront que c'est la publique qui les a abandonnés et livrés. C'est à ce moment-là que nous les retrouvons. Si l'on scrutait soigneusement les influences, très légitimes en elle-mêmes, qui ont encouragé ces expéditions lointaines, on en trouverait que les ennemis de la république se de la liberté n'oseraient pas désavouer.

S'en aller, ce serait honteux d'abord, et ensuite ce serait désastreux. Au point de vue moral et aux point de vue matériel, l'humiliation serait égale. La France recevrait une blessure qui aurait sa répercussion dans le monde entier; se confesserait incapable de mettre les pieds hors de chez elle, et laisserait croire qu'elle ne peut pas même se défendre dans la Méditerranée. On nous cite cet admirable exemple de l'Angleterre qui a abandonné le Soudan. En vérité, l'exemple est bien choisi!

En abandonnant les conquêtes faites sur la barbarie, l'Angleterre a trahi la cause de la civilisation générale; et si cette cause a été trahie en Afrique, ce n'est pas une raison pour qu'elle le soit par nous. Et au point de vue positif, matériel, il faut bien considérer qu'aujourd'hui l'état de ces pays que nous avons occupés n'est plus le même, que nous y avons introduit le contact européen, que nous y avons inoculé une civilisation nouvelle. Et pour qui? Pour les autres. *Sic vos non vobis.* Les bœufs de la France auront traîné la charrue, ses abeilles auront fait le miel, ses oiseaux auront fait les nids, et tout ce travail aura été fait pour les Anglais et pour les Allemands qui viendront en recueillir le fruit. Est-ce que nous sommes toujours destinés à la romanesque et ruineuse fonction de sécher les plâtres?

Pour nous, cette première épreuve de la Chambre nouvelle ne prouve rien et n'engage rien. Quand on en arrivera à la discussion pléinière, qui cette fois sera pléinière, nous espérons que les coalitions de coteries et les intrigues de couloirs disparaîtront devant un grand intérêt national, et que même la Chambre nouvelle, qui se cherche et ne se connaît pas encore, se reconnaîtra et se retrouvera, sinon devant la république, au moins devant la chose publique, *rem publicam.*

La plupart des grands journaux qui nous sont arrivés, hier, de Paris, combattent énergiquement toute idée d'évacuation du Tonkin.

Des expériences et des essais ont été faits, en France, sur le fusil à petit calibre; il en est résulté que l'on a reconnu la nécessité de la transformation de l'armement non en fusil à répétion, mais en fusil à petit calibre. L'on s'arrête devant le chiffre énorme d'au moins deux cents millions que demanderait l'application d'une telle mesure.

Le fusil à petit calibre aurait l'avantage de ramener la trajectoire très près de la ligne droite, de supprimer la préoccupation de la hausse et de permettre d'avoir un approvisionnement de cartouches capable de couvrir l'ennemi d'un feu rapide, suivi et prolongé.

La *République Française* du 27 novembre:

Au milieu de la crise que traversent l'industrie et l'agriculture il ne s'agit plus, pour les représentants de l'Etat, de se désintéresser de l'origine des produits; il s'agit de réserver à l'élevage français, à l'industrie française, à la marine française les débonchés de notre propre consommation. Nous demandons que les administrations publiques exigent un certificat d'origine pour les fournitures à l'intérieur, et stipulent que, pour les livraisons à l'extérieur, les affrètements tant dans les ports français qu'étrangers seront réservés, autant que possible, aux bâtiments battant pavillon national.

Si la Chambre donne cette sanction à l'interpellation de M. René Brice, elle aura fait de bonne politique.

Les cas de rage en France.

Nous lisons, dans le *Journal des Débats*:

Les adversaires de M. Pasteur, obligés de convenir que, du point de vue technique, il avait raison, ont prétendu que que les cas de rage étaient très rares, et qu'en conséquence les dépenses nécessitées par les recherches des savants étaient hors de proportion avec le nombre des malades.

A cela on a répondu dès le premier jour que le nombre des cas de rage était beaucoup plus considérable qu'on ne le croyait communément. Seulement, la plupart des cas étaient dissimulés par les familles.

Aujourd'hui on a entrevu la possibilité de guérir les malades, et les cas de rage annoncés se multiplient de telle façon, que dans une seule journée nous relevons dans les feuilles de province les notes suivantes, relatives, aux applications de la découverte de M. Pasteur:

BREST.—On écrit au *Journal d'Ille-et-Vilaine*:

"Célestin Rouxel, de la Quinois-en-Plouër, qui, après avoir été mordu le 27 octobre, par un chien suspect, était allé se faire traiter par M. Pasteur, est revenu de Paris la semaine dernière. L'illustré savant, après tout une série d'inoculations, l'a complètement rassuré sur les suites de l'accident, désormais conjurées."

ROUEN.—Les journaux de Rouen annoncent qu'à la suite de l'initiative prise par la ville du Havre du vote d'un crédit pour le traitement de la rage et de la réponse de M. Pasteur à la municipalité, M. le préfet de la Seine-Inférieure a adressé à M. Pasteur la lettre suivante:

Rouen, le 21 novembre 1885.

Monsieur et illustre maître,

Mon administration serait très désireuse de mettre les malheureux qui, chaque année, sont atteints par des chiens enragés, à même de profiter de votre admirable découverte, et je me préoccupe des moyens à employer dans ce but; j'aurais devoir avant toutes choses prendre vos conseils et m'assurer votre concours.

J'ai en conséquence l'honneur de vous demander si vous seriez disposé à recevoir à Paris ceux de nos compatriotes qui feraient appel à votre ministère. Je proposerais au département d'ouvrir un crédit pour assurer les frais de voyage et de séjour des malheureux.

Veuillez agréer, etc.

Le préfet de la Seine-Inférieure,
E. HENDÉ.

M. le préfet a reçu de M. Pasteur la réponse suivante:

Paris, le 22 novembre 1885.

Monsieur le préfet,

J'approuve de tout point les mesures que vous projetez. Je me mets à la disposition de tous vos indigents mordus par des chiens enragés. Je les ferai loger dans des hôtels du voisinage de mon laboratoire qui en ont reçu déjà et en logent plusieurs présentement.

Vous serez certainement imité par les autres préfets. Les sommes votées seront employées où non selon les circonstances.

Recevez, etc.

L. PASTEUR.

DIJON.—On écrit, de Vie-de-Chassenay qu'un chien enragé, venant de Vassy, a parcouru plusieurs communes des environs de Semur. Il a été abattu à Pont-de-Chevigny où il a mordu plusieurs bestiaux appartenant à M. Duchesne; il aurait également mordu des animaux à Coublanges, à Bourbilly, etc. Mais, ce qui est plus grave, un propriétaire de cette dernière localité, M. V...., en prenant la défense de ses chiens, sur lesquels l'animal enragé s'était jeté, a été mordu à la jambe. Après avoir été visité par M. le docteur Simon, il est parti pour Paris réclamer les soins de M. Pasteur.

L'antopsie, faite par M. Colas, vétérinaire, a constaté la maladie du chien abattu.

QUIMPER.—Il ne se passe pas de semaine sans que l'*Union Agricole*, le journal de la région, n'annonce des cas de rage sévissant particulièrement sur le bétail. On peut dire que la rage sévit d'une façon presque endémique dans la contrée. Les agriculteurs subissent de fort de pertes sérieuses.

Ainsi qu'il l'écrit dans la lettre adressée à M. Hendé, M. Pasteur ne dispose pas de locaux suffisans pour loger tous les gens qui sont en traitement. Il a loué dans ce but des chambres dans les hôtels de la rue d'Ulm et les malades se trouvent ainsi à sa portée. La rue d'Ulm est donc à l'heure actuelle peuplée d'enragés qui, les uns après les autres, s'en retournent guéris.

Depuis dimancho—dit le *Journal du Havre* du 25 novembre—les habitants de Brie-Comte-Robert sont dans la consternation. Ce jour là une terrible scène s'est offerte aux yeux du public terrifié.

Dans la matinée, vers neuf heures, un chorme chien, venant d'une commune voisine, et en proie à un violent accès de rage, a traversé la ville, se jetant furieusement sur tous ceux qui se trouvaient sur son chemin et les mordant horriblement.

En l'espace de quelques minutes, de nombreux animaux ont été mordus, et, aussi, hélas! six personnes, parmi lesquelles, dit-on, se trouve le commissaire de police.

Ce fut alors de terreur, les habitants se jetant sur leurs armes et se tenant à la poursuite de l'animal furieux qu'ils atteignent sur la grande route et qu'ils tuent avant qu'il ait pu faire d'autres victimes.

Puis, au retour, commença une hécatombe de tous les animaux mordus ou non mordus.

Le tambour a parcouru la ville, tous les chiens libres ont été abattus sans pitié et les autres doivent être enfermés et gardés avec soin pendant deux mois.

Tous les pharmaciens et médecins ont été requis et ont prodigué leurs soins aux personnes atteintes par le chien enragé. Après les cautérisations et les premiers pansements, les blessés ont été conduits au laboratoire de M. Pasteur, qui a immédiatement commencé le traitement.

Le général Logerot, commandant le 8e corps de l'armée française, à Bourges, vient d'adresser l'ordre suivant aux officiers sous ses ordres:

"Le général commandant le 8e corps d'armée rappelle MM. les officiers, fonctionnaires ou assimilés aux prescriptions de la circulaire ministérielle du 22 décembre 1880, prescriptions reproduites dans l'arrêté ministériel du 1er mai 1882, interdisant d'une manière absolue les appellations nobiliaires dans les relations de service ou dans la correspondance.

"M. les officiers généraux, seuls, sont autorisés, sur leur demande et après justification de la légitime possession d'un titre et de sa transmission régulière, à faire inscrire ce titre sur leurs états de service."

L'*Erénement* du 25 novembre, sous le titre "L'opposition de gauche en Italie":

M. Baccarini, ex-ministre des travaux publics, jadis un des membres de la pentarchie, a prononcé à Bologne un discours qui résume la gravité croissante et de plus en plus menaçante du problème social.

Ce discours combat la politique ministérielle et trace à grands traits un programme des besoins du pays. Il déplore le gaspillage de l'argent dans d'infructueuses entreprises coloniales et déclare que l'Italie, ayant besoin d'une longue période de paix, respectera les traités. Pourtant, les convulsions qui agitent l'Europe peuvent donner à l'Italie l'occasion de se fortifier et de se compléter le long des Alpes et sur les deux mers, qui sont les poumons du pays.

"M. Cairoli, dit une dépêche du *Temps*, insiste sur sa solidarité avec M. Baccarini. Il constate sa réserve sur la politique étrangère depuis 1881. Cette réserve était nécessaire pour éviter une grande tension entre deux pays qui, tant par traditions historiques que pour leurs intérêts, doivent rester amis. Il explique sa politique au congrès de Berlin et déplore la politique coloniale qui peut créer des embarras au pays.

"Ces deux discours, très applaudis, ont une grande importance à cause du nombre d'adhésions qu'ils ont recueillies de la part des députés, dont une vingtaine assistaient à la réunion.

"Hier, au banquet du congrès pour la réforme pénitentiaire, le sénateur français, M. Roussel, a porté un toast aux souverains de l'Italie. Un des délégués, M. Lacassagne, a provoqué l'enthousiasme en rappelant que les drapeaux italien et français étaient réunis à Solferino. Le soir, les membres du congrès ont été reçus au Capitole.

"M. Depretis a prié les délégués de la majorité d'assister aux premières séances de la Chambre, où il y aura probablement nécessité d'émettre un vote politique."

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier marchand tailleur, rue Carondelet, No. 44, entre Gravier et Union.

Dix noces d'or d'une volée! C'est la petite commune de Gonylez-Piton (Belgique) qui vient de s'offrir ce luxe matrimonial en célébrant la cinquantaine de dix couples: hommes et femmes étaient tous âgés de quatre-vingts ans au moins.

Il y a en, à cette occasion, des fêtes de toutes sortes, terminées par un banquet solennel.

Au dessert, une des jubilaires, Henriette Decamps, née à Gouy, en 1801, a chanté une romance d'amour, une complainte des temps antiques, avec force gestes et tendres caresses à son vieux compagnon qui pleurait de joie: Noël Rachard, né à Gouy, toujours en 1801.

Un décret du 31 octobre 1882, en France, interdit aux couvreurs et aux plombiers "d'employer des enfants à des travaux qui sont effectués sur les toits." La Cour d'appel de Paris vient de juger que ce décret est applicable "quelle que soit la nature du travail confié aux enfants, qu'ils soient employés pour effectuer eux-mêmes un travail ou comme aides des ouvriers qui l'effectuent."

M. Perret, archiviste paléographe, vient d'être chargé, par le ministre de l'instruction publique de France, d'une mission à l'effet de rechercher dans les archives les ordonnances du règne de François Ier.

Ces documents seront utilisés pour le recueil des ordonnances des rois de France, que l'Académie des sciences morales et politiques se dispose à publier.

TRIST—Décédée, le 10 décembre 1885, au comté Sumpter, Floride, MARIE TURKAU, épouse de Nicholas F. Trist. Le corps arrivera demain matin, par le train de 7 heures 20 minutes du chemin de fer Louisville et Nashville, et de là sera transporté à la station du chemin de fer Mississippi Valley, pour être enterré à la paroisse St Jacques. Les parents, amis et connaissances sont invités à être présents.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend au gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, l'essentielles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1amPP

THÉATRE DE L'OPÉRA.
LIVRETS DE SAISON.
La dernière série d'abonnement s'étant closé le 20 novembre dernier, les demandes pour des billets d'abonnement se sont produites sur une grande échelle. La nouvelle Direction a cru bon de satisfaire à la demande générale en mettant un LIVRET DE SAISON de deuxe bulletins, dont que bulletin bon pour un parquet, quatre bulletins bons pour une loge. Le livret se vend $10. En vente au vestiaire. La vente à domicile est faite par M. Mir. 12déc—1f

C. ROUYER,
Coin Chartres et Conti, N. O.
Couverts en argent à $1.50 l'once.
Couverts d'enfant, Cuillers à café, à tous prix.
Rondeaux de serviettes en argent, à $1.00 et au dessus.
Plaqué:
Couverts français garantis pour 15 ans.
Couverts américains à $2.50 la douzaine et au-dessus.
Services de table complets.
Bijouterie, montres en or, argent. Au nickel à $0.00.
Pendules, Lunettes or, argent, acier, etc, en tous genres. Pose et change les verres.
Toutes ces marchandises sont nouvelles et du dernier genre. 11 déc—1m

LA BOTTE ROUGE!
— A L'ENSEIGNE DE LA
"BOTTE ROUGE,"
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ.
GEORGE WAGNER.
10déc—1m—Mer Sam Dim

Baisse! Baisse!!
Réduction Extraordinaire.
CHAUSSURES! CHAUSSURES!
Assortiment immense et varié.
Élégance, Solidité et Finesse.
500,000 Paires de tous genres
Seront vendues sans réserve ou limite.
AU COIN
Ste-Anne et Royale.
Nota.—Afin d'opérer d'urgentes réparations au local du coin Ste Anne et Royale, l'immense stock de cette maison populaire sera ouvert à des prix tellement réduits que les personnes ayant besoin de chaussures trouveront un avantage sans pareil en allant
Au coin Ste-Anne et Royale.
La vente durera 40 jours seulement.
29 nov—1 m. Mar J S

Louis Grunewald,
Agence exclusive pour la vente des célèbres
PIANOS PLEYEL, de Paris,
REPRÉSENTÉE PAR TOUTES LES GRANDES MAISONS DU MONDE.
Ces célèbres Pianos sont mis en vente à des conditions faciles et à des prix très raisonnables. Ils sont garantis comme durant le plus dans ce climat.
PLUS DE 86,000
de ces magnifiques instruments sont en usage maintenant, et favorablement connus depuis plus d'un demi-siècle. Soyez certain de visiter mon magasin et d'examiner le stock, le plus vaste qui se soit jamais vu ici; on y trouvera les grands Pianos américains
STEINWAY,
KNABE,
SOHNER,
BEHR,
FISHER,
et les Orgues sans rivales de Clough & Warren et de Sheringer. Grand assortiment de musique en feuille, d'instruments de musique, de boîtes à musique, couvertures, tabourets, cordes et tous les articles à l'usage des musiciens. Les acheteurs en trouveront mon assortiment le plus varié qui soit au Sud et les marchandises se vendant au plus bas prix.
Attention spéciale consacrée aux ordres de la campagne. Souvenez-vous de
LOUIS GRUNEWALD,
18 Baronne,
127 Canal.
1er oct 85—1an

Nouvelles Marchandises reçues.
NOUVELLES NATTES DE CHINE.
Tapis de Bruxelles à 70 cts la yarde
A. Brousseau's Son
23 & 25....Rue de Chartres....23 & 2
—NOUVEAUX GENRES—
Moquettes, Velours, Bruxelles,
avec et sans bordures.
Stores de Rideaux, Rideaux de dentelle
Toiles cirées, Linoleums,
Nattes de Coco et de Napin
Spring Rollers de Hartshorn aux prix de fabrique.
6 oct—1an

C. LAZARD & CIE.,
Coin des rues Canal et North Peters.
OFFRENT MAINTENANT A DES PRIX ÉNORMÉMENT RÉDUITS UN IMMENSE
Assortiment de Vêtements d'Automne et d'Hiver, Chapeaux et Linge de Dessous pour Hommes, Jeunes-Gens et Enfants.
Echantillons pour mesures expédiés par la malle, sur demande. Ordres de la campagne sollicités. 11 oct—1an—dim mar jeu sam

D. H. Holmes.
GRANDE VENTE DE SOIERIES.
Nous appelons l'attention des acheteurs sur un vaste assortiment de Soieries noires et en couleur reçues la semaine dernière. Ces marchandises sont entièrement nouvelles, et seront vendues aux prix d'importation. Les acheteurs devraient mettre à profit la circonstance.
155 Canal St
4 oct—6 mois

INSTITUTIONS.

Mlle ODESSA MERCIER,
Professeur de Musique:
PIANO ET SOLFÉGE.
S'adresser rue du Canal, No 198. 25oct1f

COLUMBIAN INSTITUTE.
No 153 Rue des Remparts, (côté Nord.)
Pensionnat et Externat de Jeunes filles avec Kindergarten pour les enfants des deux sexes.
L'ouverture de la sixième année scolaire de cette institution a eu lie